



**Bureau communautaire**  
**30 août 2018**  
**Hôtel d'Agglomération – 20 heures**

## **DÉCISION DE BUREAU**

Nombre de membres du bureau : 19  
Nombre de présents : 13  
Nombre de votants : 13  
Date de la convocation : 24 août 2018

**Présents :** J.P Fichère, J.M Daubigny, C. Bourgeois-République, D. Michaud, N. Jeannet, G. Fernoux-Coutenet, J. Péchinot, D. Bernardin, F. Macard, B. Guerrin, P. Jacquot, J.C Lab, J. Thurel.

**Excusés :** C. Crétet, F. David, S. Champanhet, P. Blanchet, J.L Bouchard, C. François.

**Date d'affichage :** 07 septembre 2018

### **GRAND DOLE**

**Communauté d'agglomération**

Place de l'Europe  
BP458 – 39109 DOLE Cedex  
Tél. 03.84.79.78.40  
Fax. 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

### **Référence**

Décision DB18/18

### **Objet**

Demande de subvention à la DRAC Bourgogne Franche-Comté dans le cadre de l'ouverture le dimanche de la médiathèque Albert Camus en 2018

En 2018 la médiathèque Albert-Camus ouvre le dimanche dans le cadre de l'opération des « ludimanches ». Cette opération, qui suit une priorité nationale donnée aux bibliothèques, vise à élargir l'accès à la lecture et utilise la thématique du jeu, principalement vidéo et de société, pour favoriser l'échange, la rencontre entre générations, entre usagers, sous forme d'ateliers.

De janvier à décembre 2018, la médiathèque Albert-Camus est ouverte le dimanche, de 14 à 17h, hors vacances scolaires.

Ce service s'effectue sans changement des conditions de travail des agents. Le nombre de dimanches et d'astreintes obligatoires reste limité à 2 dimanches et 2 astreintes à domicile par agent A ou B par an. Les agents de catégorie C interviennent sur la base du volontariat. Les agents B et C valorisent les heures effectuées.

Le coût total consolidé de l'opération comprend les dépenses en ressources humaines, les dépenses fixes (fonctionnement des locaux) et s'élève à 11.795 euros (onze mille sept cent quatre vingt quinze euros).

Dans le cadre de la DGD (Dotation Globale de Décentralisation), un soutien de l'Etat à hauteur de 80 % est demandé à la DRAC de Bourgogne Franche-Comté, soit 9.436 euros (neuf mille quatre cent trente six euros).

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** la demande de subvention auprès de la DRAC de Bourgogne-Franche-Comté au titre de l'ouverture de la médiathèque Albert Camus le dimanche en 2018,
- **AUTORISENT** Monsieur le Président à effectuer cette demande et à signer les actes qui en découlent.

Fait à Dole,  
Le 30 août 2018  
Le Président,

